

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LES BELLIGÉRANTS ET LA FRANCE

C'est un lugubre et sanglant spectacle, comme celui de toutes les guerres, que la lutte vive, ardente, de plus en plus acharnée, qui se poursuit, à cette heure, entre les Espagnols et les Américains du Nord. Elle n'est pas sans grandeur.

N'y voit-on pas en présence, dans des conditions particulièrement dramatiques, le passé et l'avenir. L'Espagne ne fut elle point la plus puissante des nations européennes et dont les rois, après la prodigieuse découverte des Christophe Colomb, des Améric Vespuce, des Pizarre, des Fernand Cortès et de tant d'autres, pouvaient dire que le soleil ne se couchait jamais sur leurs terres. Les Etats-Unis ne représentent-ils pas le monde nouveau, l'esprit de liberté et l'indépendance, la puissance de l'or et des engins mécaniques, l'expansion sans bornes et quasi mathématique dans tous les champs que l'activité humaine peut être appelée à défricher, à féconder, à transformer !

Nous autres, français, nous avons pu, nous avons dû déplorer cette guerre entre deux grands peuples auxquels nous rattachent plus ou moins tant de souvenirs.

Souvent, dans le passé, nous avons été en lutte avec les Espagnols, mais ils appartenaient à cette race latine avec laquelle nous avons, malgré les divers éléments qui ont contribué à la formation de la nationalité française, plus d'affinités qu'avec tout autre.

Quant au peuple des Etats-Unis, dont l'amitié traditionnelle nous reste justement précieuse, l'anniversaire du 4 juillet, qui est celui de son indépendance ne vient-il pas de nous rappeler ces noms glorieux et inséparables de Washington et de la Fayette qui, des deux côtés de l'Atlantique, évoquent d'impérissables souvenirs ?

La France tout entière ne pourrait donc voir que d'un œil des plus sympathiques toute tentative de médiation qui viendrait à se produire pour rétablir la paix entre les deux nations qui se font, à cette heure, une guerre si terrible et qui auraient, d'après nous, tant à gagner à conclure cette paix si désirable. La guerre, si elle continue, ne pourra que multiplier, de part et d'autre, les pertes cruelles, les sacrifices, les ruines, matérielles et morales. Si grand que soit le courage, l'héroïsme même des Espagnols, soldats et marins, — et ils en ont donné à Cavite et à Santiago de Cuba d'admirables preuves qui montrent qu'ils sont dignes de leurs ancêtres, il n'est pas douteux que les ressources illimitées dont disposent les Etats-Unis, qui comptent 70 millions d'habitants en face de 18 millions, viendront, un jour ou l'autre, à bout de la résistance de leurs adversaires, soit à Cuba, soit aux Philippines. D'autre part, les Yankees ne doivent plus se dissimuler que la conquête des possessions espagnoles n'aura pour eux rien de commun avec une simple promenade militaire et maritime. Aux Antilles comme aux Philippines, ils ont contre eux, le climat, la chaleur, la fièvre, sans parler de cette énergie, de cette sobriété, de cette vaillance, vraiment curieuse et prodigieuse, du soldat es-

pagnol chez lequel semble toujours revivre quelque chose de l'âme chevaleresque des héros d'autrefois dont le *Cid* Campeador fut l'idéal et le modèle.

Les Espagnols pas plus que les Américains n'ont donc rien à gagner à la prolongation de la guerre. Pour les uns comme pour les autres l'honneur militaire est sauf. En laissant intervenir la médiation des puissances neutres, ils auraient infiniment à y gagner. Pour cela, il faudrait que les Etats-Unis se contentassent d'avoir assuré l'indépendance de Cuba et laissassent à l'Espagne les Philippines qu'il leur serait d'ailleurs difficile de conquérir. La patrie de Washington et de Lincoln se serait ainsi montré fidèle à sa mission traditionnelle, elle aurait donné aux Cubains l'indépendance et la liberté, en même temps qu'elle eût assuré dans la perle des Antilles la sauvegarde des nombreux intérêts qu'y possèdent les citoyens des Etats-Unis. Quant aux Espagnols, en montrant avec éclat combien ils méritent que l'on compte toujours avec eux, ils auront donné une preuve nouvelle et précieuse de leur énergie, de leur vitalité nationale, de toutes ces qualités qui seraient si dignes de trouver un meilleur emploi que celui qui en a été fait depuis un trop grand nombre d'années. L'Espagne aurait, en effet, mieux à faire que de s'épuiser dans la défense, désormais inutile, des colonies qui lui échappent. C'est dans la mise en valeur de ses ressources intérieures si importantes, dans le développement de son commerce et de son industrie ; dans sa réorganisation matérielle et morale, qu'elle peut retrouver sa prospérité et sa grandeur. Puisse-t-elle, comme les Etats-Unis eux-mêmes, se rendre compte, à courte échéance, de la vérité de la situation !

C. R.

## Catastrophe de « La Bourgogne »

600 VICTIMES

A la suite d'une collision avec un voilier anglais au large du phare de Long-Island, *La Bourgogne*, ayant à bord 800 passagers, a coulé bas.

200 passagers seulement ont été sauvés. Voici la dépêche reçue sur cet épouvantable sinistre maritime :

Halifax, 6 juillet

Le vapeur *Grecian*, de la ligne Allan, vient d'entrer dans le port avec le navire anglais *Cromartyshire* (voilier de 1,554 tonnes) à sa remorque.

Il annonce que le 4 juillet, à cinq heures du matin par un épais brouillard, le *Cromartyshire* a eu une collision à 60 milles de Sable-Island avec le vapeur *La Bourgogne*, de la Compagnie transatlantique, allant de New-York au Havre, avec plus de 800 personnes, passagers et équipage.

*La Bourgogne* a coulé presque immédiatement. Cent soixante-dix passagers et trente hommes de l'équipage ont pu seuls être sauvés sur les 800 personnes qui étaient à bord.

Il n'y a qu'une seule femme parmi ceux qui ont échappé.

Tous les officiers ont été noyés, excepté le commissaire et trois mécaniciens.

— Le transatlantique *La Bourgogne*,

d'un tonnage brut de 7,395 tonnes, avait 150<sup>m</sup>71 de longueur et 15<sup>m</sup>50 de largeur. La coque était en fer et en acier.

Ses machines, qui actionnaient deux hélices, étaient d'une puissance de 800 chevaux indiqués.

Il avait été construit à La Seyne en 1886. Il était commandé par M. Deloncle.

M. Deloncle, chevalier de la Légion d'honneur, était frère de M. François Deloncle, ancien député des Basses-Alpes, et de M. Henri Deloncle récemment décédé. Il y a six semaines à peine, le fils aîné du commandant Deloncle est mort d'une méningite.

## CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 5 juillet

On procède à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Sarrien, démissionnaire. M. Dujardin-Baumetz décline toute candidature.

Ont obtenu :

MM. Maurice Faure.....	130 voix.
Gerville-Réache.....	75 —
Henri Ricard.....	72 —
Gustave Isambert.....	56 —
Bourgeois du Jura.....	29 —

Il y a lieu de procéder à un second tour. Il aura lieu demain.

On nomme ensuite trois membres de la Commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations, et la séance est levée.

Séance du 6 juillet

L'élection de M. Vacher de Montluçon est annulée et M. Lhéty socialiste est déclaré élu. Le dossier de l'élection sera renvoyé au garde des sceaux.

On valide MM. Gerville-Réache et de Ramel en dépit de l'opposition de M. Doumergue.

M. Maurice Faure est ensuite élu vice-président de la Chambre.

Séance demain.

## Sénat

Séance du 5 juillet

M. Fresneau. — Je tiens à protester à nouveau contre le refus qui m'a été opposé à la dernière séance de répondre à la Déclaration ministérielle. La Droite a toujours pris la défense des libertés publiques et j'affirme le droit de répondre immédiatement à toute parole, soit agressive, soit imprudente, soit inconstitutionnelle, venant du gouvernement. Je n'interpellerais pas, parce que le gouvernement, dans le programme qu'il a exposé, a fait des déclarations absolument ténébreuses. J'attends ses actes.

M. le président maintient l'interprétation qu'il a donnée au règlement dans la séance précédente.

L'incident est clos.

M. Strauss dépose une proposition de loi tendant à la suppression de la publicité des exécutions capitales.

Le Sénat reprend la discussion du projet portant approbation de la convention avec la Compagnie générale transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal du Havre à New York.

Après une longue discussion, une proposition de résolution de M. Delobéau, tendant à l'adjudication, est repoussée par 214 voix contre 17.

Les articles et l'ensemble du projet de loi sont adoptés.

Le Sénat prononce l'urgence sur la proposition de M. Strauss sur la suppression de la publicité des exécutions capitales, et fixe en tête de l'ordre du jour de lundi le projet sur la trahison et l'espionnage.

Séance jeudi.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Le don de M. Mabile à l'Orphelinat de l'enseignement primaire

Nous avons, à plusieurs reprises, recom-

mandé l'œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire et nous sommes heureux aujourd'hui d'enregistrer une nouvelle preuve d'intérêt que vient de lui donner un ami des institutions, ancien instituteur lui-même. M. Mabile, en offrant à l'Orphelinat, un magnifique domaine, évalué à plus d'un million.

M. Mabile est un vieillard de 81 ans qui, sorti de l'École Normale de Versailles, en 1835, ne resta que deux ans dans l'enseignement, mais n'oublia jamais ses origines. Apprenti charpentier à 22 ans, il fut mis en relations un peu plus tard avec un grand plâtrier des environs de Paris, entra chez lui, épousa sa fille et le remplaça.

C'est alors que commence pour M. Mabile une période de travaux multiples se rattachant tous à l'industrie du plâtre ou des produits céramiques divers.

La fortune vint rapidement et M. Mabile put se retirer tranquillement dans une propriété de plaisance qu'il a embellie par de longs et patients efforts.

Ce domaine se trouve tout près de Montreuil, dans la Seine, à deux pas des fortifications. Les jardins d'agrément, les parcs immenses, les allées et les bosquets bien disposés qui s'y trouvent en font une résidence des plus agréables.

Après la mort de M. et Mme Mabile qui n'ont pas d'enfants, cette propriété appartiendra à l'Orphelinat primaire. Sans deshériter leur proches parents, les donateurs ont pu se permettre cette libéralité, pour l'affecter à une œuvre qu'ils aiment.

Le Manuel général qui nous fournit ces détails dit à ce propos : « Voilà un exemple qu'il ne faut pas laisser passer inaperçu. Ce n'est pas la gratitude seule qui nous fait un devoir de l'enregistrer. Espérons que ce sont là les commencements et comme les premiers indices des dispositions nouvelles, des nouvelles habitudes que doit prendre notre démocratie. On a trop longtemps constaté qu'en France on ne savait pas donner aux institutions purement laïques et d'intérêt purement social. Il est temps de changer ». (F. B.)

UN AMI DU PROGRÈS.

## INFORMATIONS

Au Sénat

Gauche démocratique

Le groupe de la gauche démocratique, réuni sous la présidence de M. Leporché, a adopté, sur la proposition de M. Bernard du Doubs, l'ordre du jour suivant : « La gauche démocratique du Sénat, confiante dans le gouvernement pour faire aboutir les réformes démocratiques par l'Union républicaine, passe à l'ordre du jour ».

Le groupe, ensuite, décide de se réunir de nouveau jeudi pour désigner son candidat à la vice-présidence du Sénat en remplacement de M. Peytral ; les candidats sont : MM. de Verninac et Baduel.

La guerre Hispano-Américaine

On télégraphie de Madrid :

M. Sagasta confirme officiellement que l'escadre de l'amiral Cervera a été battue ; l'*Oquendo* a été incendié ; l'*Infanta Teresa* a coulé ; l'amiral Cervera est fait prisonnier.

Les journaux parisiens de toute nuance, sans s'arrêter aux dépêches optimistes de sources espagnole sonnait lugubrement faux et qui sont visiblement en retard sur les événements, considèrent à peu près unanime-

ment que la destruction de la flotte de l'amiral Cervera est pour l'Espagne un désastre de longtemps irréparable. Aussi engagé-ils cet héroïque et malheureux pays à ouvrir enfin les yeux à l'évidence et à renoncer, quoi qu'il doive en coûter à son amour-propre, à une lutte désormais sans espoir et qui, en se prolongeant, ne pourrait qu'aboutir aux pires catastrophes.

Les Espagnols, estime-t-on généralement ont assez fait pour l'honneur et personne ne pourrait leur reprocher d'avoir prématurément arboré le drapeau blanc. Il est grand temps que la reine et le gouvernement, faisant taire leurs légitimes répugnances, sans se préoccuper outre mesure de certaines éventualités intérieures, prennent des résolutions énergiques pour épargner à la nation, déjà si éprouvée, de nouveaux et épouvantables malheurs.

D'autre part, certains de nos confrères, comprenant combien est difficile la situation pour le gouvernement de la régente, émettent le vœu — peut-être vain, hélas! — que la diplomatie européenne — voire la diplomatie française — prenne elle-même l'initiative des préliminaires de paix en offrant ses bons offices aux belligérants.

Mais que cette initiative soit spontanée ou qu'elle soit sollicitée par l'Espagne, tout le monde est convaincu qu'il est indispensable qu'elle se produise à bref délai s'il républicain par trop au vaincu de s'adresser directement au vainqueur.

**Procès Zola**

Le procès intenté par les experts à M. Zola a commencé hier devant la deuxième chambre correctionnelle.

**L'affaire Zola**

MM. Zola et Perreux, gérant de l'Aurore, ont été, par ministère de M<sup>e</sup> Frecourt, cités à comparaître, le lundi 18 juillet, devant la cour d'assises de Seine-et-Oise.

**L'affaire Dreyfus**

Mme Alfred Dreyfus a remis entre les mains du garde des sceaux, une requête par laquelle elle demande au ministre de déférer à la cour de cassation pour en obtenir l'annulation, en vertu de l'article 441 du code d'instruction criminelle, le jugement qui a condamné son mari.

Cette requête repose sur la communication de pièces secrètes faite au conseil de guerre, à l'insu de l'accusé et de son défenseur, et en violation de l'article 101 du code de justice militaire.

**L'Ambassade abyssine**

On mande de Marseille :

L'ambassade abyssine, arrivée à bord du Laos, a été reçue par le général Metzinger, M. Floret, préfet des Bouches-du-Rhône, et M. Capeter, capitaine de port.

Parmi les cadeaux envoyés par Ménélick au président de la République figure une paire de défenses d'éléphant qui mesurent 2 mètres de longueur sur 50 centimètres de tour à la base.

**Mort de Cornélius Herz**

Cornélius Herz est mort hier matin à trois heures.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Caisse nationale postale d'épargne**

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de juin 1898

Versements reçus de 982 déposants, dont 252 nouveaux.....	198,079 99
Remboursements à 577 dép. dont 0 pour solde.....	176,076 70
Excédent des versements.....	22,003 70

Le Directeur des Postes et des Télégraphes, MOREL.

**Conseil départemental**

Le conseil départemental de l'instruction primaire s'est réuni ce matin, à l'hôtel de la préfecture sous la présidence de M. Favard inspecteur d'Académie.

Parmi les nombreuses affaires sur lesquelles l'assemblée a été appelée à se prononcer nous signalerons les plus importantes.

1<sup>o</sup> la fixation des dates des grandes vacances pour l'année 1898 dans les écoles primaires publiques du département.

2<sup>o</sup> l'établissement de la liste des candidats admis pour les bourses dans les écoles primaires supérieures.

3<sup>o</sup> l'établissement de la liste d'admissibilité des instituteurs et institutrices stagiaires aux fonctions de titulaires.

(Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu de cette séance.)

**Brevet élémentaire**

Cinquante un candidats s'étaient fait inscrire. Cinquante se sont présentés. Vingt-cinq ont été déclarés admissibles. Vingt ont été définitivement reçus.

Ce sont :

MM Besse, Lacroix, Monméjat, Pégourie, Serres, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

MM. Bonaure, Calle, Conte, David Georges, Lalo, Stivil, de l'école primaire supérieure de Luzech.

M. Constant, de l'école supérieure de St-Céré.

MM. Roumignières, l'héron, de l'école professionnelle d'Aubin

MM. Contival, Fourmy, Grat, Pelras, du cours complémentaire de la rue du Lycée, à Cahors.

M. Francoual, du cours complémentaire de Puy-l'Evêque.

M. Dufour, de l'école laïque de Cajarc.

**Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices**

Le bureau d'administration de la Société de secours mutuels se réunira dans une salle de l'inspection académique demain vendredi 8 juillet, à dix heures du matin.

**Soutiens de famille**

Le conseil de révision départemental, dans

sa séance du samedi 2 juillet courant, a dressé la liste suivante des jeunes gens dispensés à titre provisoire, comme soutiens de famille, en exécution de l'art. 22 de la loi du 14 juillet 1889.

**Classe de 1897**

Arrondissement de Cahors. — Peyrilles, de Montcléra; Vidalens, de Goujounac; Paul Célié, de Cahors; Jean Mirq, de Pern Augustin Laborie, de Nuzéjous; Basile Siffray, de Gigouzac; Bach de Lherm; Joseph Dellard, de Marminiac; Pierre Hugon, du Boulvé; Prouch, de Mauroux; Delpech, de Castelnau-Montrattier; Germain Mignot, de Villesèque; Pécoul, d'Anglars-Juillac Julien Bousquet, de Villesèque; Minhot, de Lern; Jouffreau, de Saint-Vincent; Elie Cavalliac, de Sauzet; Antonin Dutil, de Saint-Laurent; Bernard Lafage, de Saint-Pantaléon; Jean Souillé, de Vire; Calixte Pons, de Lascabanes; Prosper Courdès, de Saint-Martin-de-Vers; Vidallac, de Varaière; Paul Mercadier, de Labastide-Marnhac.

Arrondissement de Figeac. — Benoit Gentil, de Bagnac; Chéri Rivière, de Puy-brun; Pierre Adrien, de Capdenac; Auguste Fabre, d'Issendolus; Labougues, de Cornac; Jules Beauville, de Figeac; Casimir Bladou, de Camburat; Auguste Austruy, de Capdenac; Antoine Rougié, de Saint-Céré; Marcelin Trassy, de Blars; Jean Rives, de Saint-Cirgues; Henri Barruel, d'Issendolus.

Arrondissement de Gourdon. — Despeyrot, de Gramat; Baffol, de Saint-Germain; Henri Lavergne, de Souillac; Fourastié, de Couzou; Planquie, de Gramat; Joseph Buffet, de Montfaucon; Bernard Baleste, de Martel; Constant, de Fajolles; Ségard, de Masclat, Antoine Lugol, du Roc, Grégoire Périé, de Montamel. Ceyrou de Gourdon, Albert Liarson, de Saint-Clair, Louis Vieillecaze de Labastide-Murat, Antonin Valéry, de Caniac, Pierre Vaillant, de Saint-Chamarand, Augustin Tapy, de Dégagnac, Mazeyrat, de Roc-Amadour, Félix Rougié, de Saint-Germain, Antonin Cajarc, de Souillaguet, Firmin Flairat, de Carluet, François Vitra, de Riniaç.

**Suppléants**

Arrondissement de Cahors — Labarrière de Cras, Mouravit, de Castelnau-Montrattier, Bru, de Bach.

**Classe 1896**

Arrondissement de Cahors. — Antoine Albagnac, de Pontcirq, Jean Maresque, de Saux, Victor Lagarde, de Promilhanes.

Arrondissement de Figeac. — Frumignac d'Assier.

Arrondissement de Gourdon. — Camille Montfort, de Rocamadour, Louis Aurasse, de Montfaucon.

**Suppléants**

Arrondissement de Cahors. — Adrien Courac, de Cours.

Arrondissement de Gourdon. — Simon Simonet, de Floirac.

**CAHORS**

**POURQUOI ?**

Le *Télégramme* dans son premier article d'hier mercredi, écrit :

.... Quoiqu'ils s'en défendent, à cet égard commé à tous autres points de vue, M. Viger et les radicaux qui l'entourent se trouvent les continuateurs, les « copistes » du précédent Cabinet !.....

Encore une fois, pourquoi, dans ce cas, le *Télégramme* blâme-t-il les progressistes qui ont accordé leur confiance au ministère Brisson; pourquoi même n'engage-t-il pas tous ses amis à soutenir les nouveaux ministres, simples continuateurs du précédent Cabinet ? Pourquoi ?.....

**REVUE DU 14 JUILLET**

**LE PRÉFET Y ASSISTERA-T-IL ?**

Comme les années précédentes, le colonel passera jeudi prochain, 14 juillet, la revue des troupes de la garnison en grande tenue de service. Les troupes seront échelonnées sur le boulevard Gambetta.

L'ordre des troupes sera le suivant : Officiers sans troupes, non montés; Officiers de réserve et de l'armée territoriale; gendarmes à pied; Sapeurs-pompier et 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Les officiers de réserve et de l'armée territoriale seront invités à assister à la revue.

Comme les années précédentes également, les brigades à cheval de gendarmerie se rendront à la préfecture vers 7 h. 1/2 pour escorter à la revue le Préfet du Lot.

Si on ne nous a pas encore débarrassés de M. Rousset, nous nous demandons, avec le parti républicain, si ce monsieur aura l'inconvenance d'assister à la Revue.

Il serait pour le moins étrange, qu'un préfet, qui n'a plus rien à envier à ses prédécesseurs du 16 mai, ait l'audace d'aller parader sur la tribune des autorités, le jour de la célébration d'une fête *républicaine* !

Nous espérons pour lui que M. Rousset aura la pudeur de s'abstenir.

Si cependant il tient à assister absolument à cette fête de la Liberté, lui qui a voulu juguler le suffrage universel, nous demandons qu'il s'entoure pour la circonstance de tout l'état-major... républicain... (!!!) avec lequel il a marché lors des dernières élections, nous lui promettons alors un franc succès auprès de nos concitoyens !

Pour en terminer avec les préparatifs de la revue, ajoutons qu'une 1/2 section d'infanterie se rendra à 7 h. 40 à l'hôtel de ville pour escorter le conseil municipal et que le colonel, accompagné des officiers de gendarmerie et des officiers montés sans troupe, du 7<sup>e</sup> déboucheront par la rue du Lycée pour aller saluer les autorités civiles.

Enfin la veille aura lieu une retraite aux flambeaux. Itinéraire : Place Thiers, Boulevard Gambetta, Rue de la Liberté, Hôtel

**LE COCHER 606**

**Deuxième partie**

**II**

**LES DEUX FIANCÉS**

— Nous aurons la vie pour nous aimer, dit-il. Avant, j'ai des devoirs à remplir. J'en parlerai à ton père, ma douce bien-aimée. Il n'y aura pas un doute, un nuage entre nous. Mes actions vous seront soumises, mademoiselle, n'ayez pas peur !...

Elle le remercia des yeux, de ses grands yeux si doux et si éloquents.

— Nous n'aurons jamais rien à nous cacher, reprit-il.

— Oh ! je le jure !

Et cette fervente promesse partit en même temps des lèvres des deux fiancés.

Mais tout à coup Marie changea de visage. Elle venait de penser à la grande fortune de William. Dans son émotion, elle n'avait vu que l'amant, le mari.

— Vous êtes trop riche ! s'écria-elle douloureusement.

— Eh bien, qu'importe ?

— C'est triste, je ne voudrais que vous !...

— Et moi que toi !... Tu es peut-être riche aussi maintenant ? Est-ce que je m'en occupe ? Marie ne savait pas au juste la différence qu'il pouvait y avoir entre une grande et une petite fortune.

Sa situation nouvelle lui apparaissait splendide. L'admiration d'Hélène pour les d'Hersel contribuait à lui faire illusion, et, ne connaissant pas la puissance de l'argent, elle se laissa rassurer par l'américain qui, bien décidé à ne demander aucune dot, riait intérieurement de cette naïveté qui le ravissait.

— Comme elle sera facile à guider et douce à aimer se disait-il.

Autorisé par cet échange de confidences, il s'adressa à madame Brunichon, qui accueillit du premier mot sa demande.

— Ceci regarde d'Hersel, lui dit-elle; quant à moi vous m'en voyez enchantée.

— Madame, je désirerais tenir mon bonheur de vous, s'empressa d'ajouter William.

Cela flatta singulièrement la châtelaine. Elle se hâta d'appeler son neveu pour précipiter les choses. C'était dans son caractère. De plus loin qu'elle l'aperçut :

— Eh ! accours donc ! lui cria-t-elle, je viens d'accorder à notre ami, M. Johnson, la main de ta fille.

— Vraiment ma bonne tante, là, tout de suite et sans me consulter ? répondit en souriant d'Hersel.

— Je suis tellement sûre que tu es de mon avis !

D'Hersel tendit la main à William.

— Je ne te contredirai donc pas ma tante.

— Il ne me reste plus qu'à en parler à Marie, conclut madame Brunichon toute radieuse.

— J'ai une confiance à vous faire, madame reprit l'Américain. Mon cher d'Hersel sait que je ne porte pas le nom de mon père, tout en étant légitimement son fils. M. André Tiret, mon père, épousa une américaine, en première noce qu'il abandonna sans se douter qu'elle était enceinte.

« Ma mère mourut peu de temps après ma naissance; mon grand-père m'adopta; de telle sorte que je n'ai pas connu ma famille parisienne. Riche aujourd'hui et indépendant, je suis venu en France pour conquérir l'affection de mon père, afin qu'il puisse m'ouvrir les bras comme à un ami tout en m'appelant son fils. Je veux qu'il donne son approbation et sa bénédiction à mon mariage.

Madame Brunichon essuya une larme en s'écriant :

— Quel cœur !

— Et vous réussirez, mon ami, dit d'Hersel.

Il fut décidé que William Johnson partirait la semaine suivante, et qu'on ne procéderait aux préparatifs du mariage qu'à son retour.

Comme on le pense, madame Brunichon ne manqua pas d'entretenir Marie des propositions de l'Américain. Elle admira la docilité avec laquelle la jeune fille toute rougissante acquiesça à ses desirs.

Elle était tellement heureuse de voir que cette belle union se présentait si bien, qu'elle se trouva entraînée à parler à d'Hersel d'un

projet formé pour son bonheur.

Hélène venait souvent au château, et on lui rendait maintenant ses visites.

D'Hersel, pour plaire à sa tante, disait comme elle, qu'Hélène était adorable; en réalité, il la voyait un peu légère et ne lui accordait qu'une mince attention. Madame Brunichon, persuadée qu'il était impossible de résister aux charmes de la jeune fille, faisait remarquer à tout propos à son neveu sa grâce, son esprit et le sel de ses réparties.

Levignan répondait par un sourire de complaisance, et la bonne dame s'imaginait qu'il était de son avis. Elle espérait vite comprise en lui laissant entrevoir que mademoiselle Jacquelin était bonne à marier, et serait certainement une femme accomplie. Levignan, dont les yeux étaient fixés sur Cécile à ce moment là, lui répondit, par une distraction d'aimoureux :

— Je n'ai jamais apprécié autrement mademoiselle Favrot.

Cécile rougit. La tante Brunichon n'y prit garde.

Elle rectifia.

— Je ne te parle pas de Cécile, mon ami elle est parfaite, mais d'Hélène.

— Ah ! fit d'Hersel, je ne pensais pas à elle, pas plus du reste, qu'elle ne pense à moi.

— Qu'en sais-tu ?

— Oh ! je ne tiens pas à le savoir.

— Vraiment ! monsieur le dégoûté. Eh bien ! apprenez que j'ai mis dans ma tête qu'elle vous aimerait, car je rêve pour vous une alliance très sortable. (A suivre.)

de la Préfecture (la musique jouera un morceau). Place du Marché, Rue Fénélon, Eglise St Ursice, Quai Ségur d'Aguesseau, Rue Brives, Boulevard Gambetta, Hôtel de ville (la musique jouera un morceau), Rue du Lycée, Rue des Tabacs, Allées Fénélon, Statue Gambetta (la musique jouera la *Marseillaise*), Boulevard Gambetta, Rue des Augustins, Ste Claire (devant la maison du colonel, la musique jouera un morceau). Place Thiers.

**Election au Conseil général**

Le Réveil du Lot publie l'information suivante : Nous apprenons avec plaisir que M. Ernest Talou, fils de notre dévoué sénateur, pose sa candidature à l'élection au conseil général dans le canton de Saint-Géry. Le jeune et brillant candidat qui compte dans ce canton tant de sympathies, groupées autour de lui l'immense majorité des électeurs qui connaissent avec quel talent et quel dévouement il saura défendre leurs droits et leurs intérêts au sein de l'assemblée départementale.

**Nos compatriotes**

Le télégraphe nous apprend la fin tragique d'un de nos compatriotes, M. Louis Deloncle, lieutenant de vaisseau, qui commandait le paquebot-poste *La Bourgogne*, de la Compagnie générale transatlantique. Originaire de Cahors, où il est né le 18 décembre 1854, M. Louis Deloncle fit ses études au collège de Montauban et au lycée de Toulouse. Il entra au *Borda* en 1870 et prit successivement ses grades dans la marine de l'Etat. Il demanda sa mise hors cadres comme lieutenant de vaisseau en 1894, et depuis le 19 juillet de cette année il était au service de la Compagnie générale transatlantique. Marin fort apprécié, homme d'une nature généreuse et loyale, M. Louis Deloncle était officier d'Académie et chevalier de la Légion d'honneur.

**Magasin des tabacs**

M. Puech, vérificateur des tabacs à Cahors, est élevé de la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> classe. Toutes nos félicitations au sympathique vérificateur.

**Véloce sport cadurcien**

MM. les membres du V. S. C. sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 9 juillet courant à 8 h. 1/2 du soir au siège de la société (café Troli).

**Ordre du jour.**

- 1<sup>o</sup> Lecture du procès verbal de la dernière séance.
- 2<sup>o</sup> Dépouillement de la correspondance.
- 3<sup>o</sup> Compte rendu de la commission de la fête de nuit.
- 4<sup>o</sup> Composition du programme définitif des courses et de la fête du 24 juillet

**Levée des boîtes aux lettres**  
Le départ des courriers de Montauban et de Copdenac ayant lieu depuis le 1<sup>er</sup> juillet, à 6 heures 40 minutes du matin au lieu de 7 heures, les heures de la première levée des boîtes urbaines ont été modifiées ainsi qu'il suit :  
Boulevard Nord, 5 h. 29; caserne, 5 h. 34; maison d'arrêt, 5 h. 39; faubourg Cabessut, 5 h. 46; préfecture, 5 h. 51; rue Fénélon, 5 h. 56; rue Brive, 6 h. 1; faubourg Saint-Georges, 6 h. 9; théâtre, 6 h. 17; mairie, 6 h. 20.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**  
PROGRAMME DES 7 et 10 JUILLET 1898  
Salut lointain, allégo Doring.  
Ouverture de Léonore (n<sup>o</sup> 1) Beethoven.  
Les Hussards. Bénédiction des poignards Meyerbeer.  
Faust. Ballet :  
A. Mouvement de valse ;  
B. Adagio ;  
C. Allegretto ;  
D. Moderato maest. ;  
E. Moderato con moto ;  
F. Allegretto ;  
G. Allegro-vivo.  
La Vie parisienne (quadrille) Offenbach.  
De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allées Fénélon).

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
Du 2 au 7 juillet 1898  
*Naissances*  
Molle, Georges-Octave, rue Labarre, 8.  
Gauchez, Martial, quai Champollion, 3.  
Laporte, Antoine-Lucien, av. de l'Abattoir.  
Sarrut, Jean, rue St-James.  
*Publications de Mariages*  
Garrouste, Henri, tapissier et Bélibens, Emilie, sans profession.

*Décès*  
Roques, Jean, cultivateur, 80 ans, à l'hospice.  
Gramond, Théodore, soldat au 7<sup>me</sup> régiment d'infanterie, 22 ans, célibataire, à l'hospice.  
Fautré Ernestine, Vve Laporte, 60 ans, sans profession à l'hospice.  
Mercadier, Antoine, cultivateur, 68 ans, à Cabessut.

**Arrondissement de Cahors**

**LUZECHE — Accident.** — Avant hier vers onze heures et demie du matin, M. E. Lugan, négociant à Luzech, se rendait à Cahors en voiture avec sa femme. Arrivé à Massabie le cheval effrayé par une roulotte de bohémiens qui était sur l'accotement, fit un brusque écart. Une des roues du véhicule, monta sur un tas de pierres, il se produisit probablement un choc qui projeta le conducteur dans le fossé de la route. Mme Lugan, qui était sur la voiture, put arrêter le cheval et appeler pour porter secours à son mari. Celui-ci a été reconduit en voiture à son domicile par M. Bonnafoux, boulanger, qui allait à ce moment à Douelle.

Le docteur Pélessié, appelé a constaté une large blessure au nez et à laèvre, de fortes contusions et une luxation du coude.

**Attentat à la pudeur** — Une fillette de cinq ans, habitant avec ses parents dans un hameau des environs de Luzech, raconta naïvement à ses parents qu'un jeune homme de l'endroit, qu'elle désigna, l'attirait souvent dans sa maison. Le lubrique personnage se livrait alors sur la fillette, à des attouchements obscènes, et dans la soirée de samedi, il lui aurait même fait subir les derniers outrages.

Les parents portèrent plainte à la gendarmerie. Le juge de paix, le docteur et les gendarmes se rendirent sur les lieux.

Un rapport a été adressé au parquet et M. le juge d'instruction de Cahors a pris l'affaire en mains.

L'inculpé a été confronté avec la victime. L'interrogatoire a duré jusqu'à neuf heures trois quarts. A la suite des explications données par le père de la victime, par la victime elle-même et par l'inculpé, celui-ci a été mis à la disposition du parquet, incarcéré à la chambre de sûreté de la gendarmerie et transféré à la maison d'arrêt de Cahors. Les faits, diversement commentés, produisent une vive émotion sur l'opinion publique. Espérons que les magistrats sauront faire la lumière sur cette triste affaire.

Rappelons que l'inculpé est seulement âgé de 22 ans, et la pauvre victime de 4 ans 8 mois.

**CATUS, — Foire du 3 juillet.** — Cette foire, qui à cause du dimanche s'est tenue le lundi 4 courant, n'a pas été, par suite de la fenaïson, aussi populente que de coutume. Néanmoins, il s'est traité relativement beaucoup d'affaires, surtout sur le champ de foire aux moutons qui, par ce fait, ont subi une hausse sensible. En outre, la halle aux grains, fort bien approvisionnée, a été le centre de beaucoup de transactions avec une baisse caractéristique sur le blé qui n'a valu que 18 fr. le sac de 80 litres. Les cours des autres denrées n'ont pas sensiblement varié.

**BOULVÉ — Accident.** — M. Cambou, propriétaire, s'était rendu dernièrement, avec sa voiture, à la gare de Puy-l'Evêque pour prendre les époux Caussions qui se rendaient dans leur famille à l'occasion de la fête votive.

Pendant le trajet, au retour, les harnais du cheval se rompirent et l'animal s'emballa. Mme Caussions effrayée sauta à terre et se fractura une jambe.

Peu après le cheval s'arrêta. Les autres voyageurs en ont été quittes pour la peur. Des soins ont été immédiatement donnés à la blessée.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Incendie.** — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers onze heures ou minuit, un incendie d'une violence extrême

s'est déclaré dans le galetas de M. Lascroux, aubergiste, rue Caviale. Quand l'alarme a été donnée, une partie de la toiture était entièrement en feu. Les sapeurs pompiers, arrivés de bonne heure sur les lieux du sinistre, n'ont pu que préserver les maisons voisines.

Cette auberge, matériel et mobilier a été la proie des flammes. Il ne reste plus que les façades, qui sont fortement ébranlées et que la sécurité publique oblige ad'écarter ou d'abattre. Une partie de la toiture de la maison Delsol, habitée par M. Merlat, huissier, a été très endommagée; il en est de même de celles de Mme veuve Bras et de Mme veuve Brives, qui ont aussi beaucoup souffert.

Les dégâts sont relativement considérables. On prétend que les causes de cet incendie doivent être attribuées à fermentation du fourrage entassé dans le local où le feu s'est déclaré.

**Arrondissement de Gourdon**

**VAYRAC. — Foire du 1<sup>er</sup> juillet.** — Les divers marchés sont peu garnis à cause des travaux champêtres.

La baisse va s'accroissant sur les diverses catégories de bestiaux. Nos paysans sont au désespoir.

A la halle, le prix du blé a diminué de 4 fr. par hectol. il n'est plus que de 23 à 24 fr. l'hectolitre.

**BULLETIN FINANCIER**

La tenue des cours est satisfaisante, et le mouvement d'affaires se maintient dans de bonnes conditions.

Le 3 0/0 sans changement est à 103,15, le 3 1/2 0/0 à 107,07.

Le Crédit Foncier se traite à 700 coupons détachés. Le Conseil d'administration du Crédit Foncier de France vient de décider que les porteurs d'obligations foncières 1885 auraient à choisir entre deux combinaisons : ou remboursement au pair, ou une légère réduction d'intérêts qui leur permettrait de conserver les titres qu'ils possèdent actuellement avec tous leurs droits aux tirages. Les porteurs de foncières 1885 qui voudront être remboursés n'auront qu'à en faire la demande avant le 25 juillet. Les obligataires qui préféreraient garder leurs titres conserveront tous leurs droits aux tirages subséquents avec les mêmes numéros, ils n'auront qu'à subir une légère réduction d'intérêts. Nous reviendrons sur cette opération.

Le Crédit Lyonnais clôture à 849, le Comptoir national d'Escompte à 586 et la Société générale à 530. Le Suez cote 3693 en coupons.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien clôture à 92,40 coupon détaché; l'Extérieure à 32,90 en coupon; le Turc finit à 22,55; la Banque Ottomane à 548 en coupon.

Le Portugais cote 17,75; le Russe 3 0/0 1891 à 96,65 coupon détaché.

**Bibliographie**

Une brochure intitulée **Le Cantal** vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

**LE SEQUESTRE**  
PAR  
**JULES DE GASTYNE**  
Deuxième partie

Oh ! oui, il sacrifierait tout pour elle, il supporterait tout.  
Des angoisses le prenaient ensuite. Une sorte de faiblesse passait en lui, coupait ses jambes comme une faucille tranche un épi de blé.  
Il pensait à toutes les hontes, à toutes les amertumes qui lui étaient réservées.  
Il entendait le bruit que son arrestation allait faire.  
Les commentaires malveillants de ses camarades bourdonnaient à ses oreilles.  
Il eut un tressaillement brusque.  
Il leva les yeux.  
Samuel Moore était toujours à sa place immobile.  
On entendait le froissement du papier qu'il

feuilleterait, puis le tic tac paisible de la pendule sur la cheminée.  
Combien de temps se passa-t-il dans cette attente, dans cette immobilité, dans ce silence ?  
Armand n'aurait jamais su le dire.  
Les minutes lui semblaient longues comme des siècles.  
Il sentait une telle gêne, un tel embarras, qu'il aspirait au moment où les agents entreraient.  
Son arrestation lui semblerait une délivrance.  
On entendit enfin du bruit derrière la porte.. le bruit de plusieurs pas.  
L'huissier ouvrit et laissa tomber ces mots.  
— Voici ces messieurs.  
Un monsieur en redingote, une écharpe tricolore autour des reins, se présenta, suivi de deux agents, qui restèrent en arrière, de chaque côté de la porte.  
Samuel regarda Armand comme pour l'interroger une dernière fois.  
Le jeune homme ne fit pas un mouvement.  
Le commissaire s'adressa au directeur :  
— Vous nous avez fait demander monsieur ?  
Le frère de Thomas se leva, désigna du doigt l'amoureux de Lili.  
— Voici, monsieur, dit-il, qui est mon caissier, et qui vient de m'avouer qu'il m'avait soustrait trois mille francs.  
Le magistrat regarda le jeune homme.  
— Est-ce vrai, monsieur ?  
— C'est vrai, répondit Armand d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme.

— Comment vous nommez-vous ?  
— Armand Rivière.  
— Armand Rivière, au nom de la loi, je vous arrête !  
Le jeune homme eut un tressaillement à peine perceptible, puis il fit un pas en arrière, chancela, et les agents, qui s'étaient avancés, le recurent dans leurs bras.  
On l'entraîna plus mort que vif, pendant que le commissaire posait au directeur des questions complémentaires.

VI  
Pendant que se passaient les graves incidents racontés dans le chapitre précédent, Lili, qui était bien loin de soupçonner l'arrestation de son fiancé, était en route pour Boulogne. Le dimanche après midi, quelques instants après que Mme Bourgeois lui eût remis le billet contenant les trois mille francs déposés pour elle par Armand, elle avait reçu de son père un mot chiffré qu'elle seule pouvait comprendre.

Le malheureux plus terrifié que jamais, craignant à chaque instant de tomber de nouveau entre les mains de ses ennemis avant d'avoir pu faire rétablir sa véritable identité, persuadé qu'on continuerait à le prendre pour un fou, ainsi qu'on avait fait pendant seize ans, s'il protestait sans avoir des preuves pour appuyer ses protestations, la suppliait de partir le plus tôt possible pour faire à Londres les démarches qu'il lui avait indiquées... Il y avait urgence... Une seule cause retenait la jeune fille : le manque d'argent... Cette cau-

se n'existant plus, grâce à Armand, elle était partie. Dès le matin, elle avait pris le train de six heures.

Mme Bourgeois l'avait accompagnée à la gare, et toutes les deux, malgré les précautions prises, n'avaient point aperçu, suivant comme leur ombre chacun de leurs mouvements, l'homme aux cheveux rouges, Jones Trenk avec lequel nos lecteurs ont déjà fait connaissance.

La concierge fit à sa locataire des adieux bruyants, des recommandations chaleureuses. Elle avait obtenu d'un employé l'autorisation d'accompagner la voyageuse, qu'elle disait être sa nièce, jusque sur le quai.

Elle avait choisi avec soin le wagon de deuxième classe, tout neuf ou du moins tout frais vernis ; elle y avait déposé le carton à chapeau de la jeune fille, le petit sac qu'elle portait à la main, et maintenant, le pied sur le marchepied, elle s'entretenait avec qu'elle, en attendant que le coup de sifflet indiquant le signal du départ retentit sous la voûte de verre.

Bien qu'elle fit des efforts héroïques pour paraître ferme. Lili avait le cœur serré...

Elle avait à peine quitté Paris... Ses voyages n'avaient jamais jusque-là dépassé la ligne de banlieue, et toujours elle avait eu Armand pour l'accompagner... Maintenant, elle allait partir seule, pour un pays étranger, rester des heures entières dans un chemin de de fer, traverser la mer, loger dans des hôtels où elle serait servie par des gens ne parlant pas français... (A suivre.)

**Bibliographie**

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 7 juillet.

V<sup>ss</sup> Nacla : Chronique mondaine. — Edouard Gachot : Combat de coqs. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Théodore Cahu : Le déserteur (suite). — Jules Simon : François (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2154 du 9 Juillet 1898.

**GRAVURES :** Guerre hispano-américaine : Les abords de Santiago. — Panorama de la côte de Santiago.

Sur le Transsibérien : M. le Baron de Baye. — Le marché improvisé. — Repas gratuit offert aux colons. — Gare de Bofotol. — Station de Taiga. — Le campement au bord de l'Obi, etc., etc.

Portraits : La nouvelle Chambre des députés. — Le bureau. — Groupe de droite. — Socialistes.

Marine : La canonnière à dynamite le « Vésuve ».

Beaux-Arts : La réprimande.

Buste de la Clairon.

Nouvelle illustrée : Mademoiselle Bazoche, dessin de Parys.

**TEXTE :** Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Salons de 1898, par O. Merson.

— Sur le transsibérien, par le lieutenant Z. — La canonnière à dynamite le « Vésuve ». — La Clairon, par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Chronique sportive, par Auguste Wimille.

Explications des gravures, Echees, Rébus, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Nouvelle illustrée : Mademoiselle Bazoche, par Paul Bonhomme.

Le numéro : 50 centimes.

**LA NATURE, Revue des sciences illustrée,** Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n<sup>o</sup> 1310, du 9 Juillet 1898.

Signaux de marée, par J.-F. Gall. — Krypton, néon, métargon, par Henri de Parville. — Eboulement de Saint-Pierre-de-Livron, par E.-A. Martel. — Les radiations solaires et les plantes, par Georges Mathieu. — Le tunnel de Gravelhals, par D. L. — Voitures de place automobiles, par E. Hospitalier. — Les enfants-loups, par Henri Coupin. — L'Observatoire Yerkes, par I. Barré. — Le paratonnerre, par J. Laffargue. — Le tirage au sort, par G. Couturier. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 4 juillet 1898, par Ch. de Villedeuil. — L'autoharpe, par L. Devort.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1336<sup>e</sup> livraison (9 juillet 1898).

Seulette, par M. Pierre Maël. — Le saumon, par Edmond Renoir. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — La dernière aventure de Bois-Rosé, par Gabriel Ferry. — Les timbres-poste : Allemagne : Schleswig-Holstein, par Lucien d'Elne. — La mouche Tsétsé, par H. Norval.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**TOUR DU MONDE.** — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N<sup>o</sup> 28 (9 juillet 1898).

1<sup>o</sup> Voyage d'un Congrès en Russie, par Madame Stanislas Meunier.

2<sup>o</sup> A travers le monde : Le musée San Martino à Naples, par H. Berthe.

3<sup>o</sup> Civilisations et religions : La guerre et l'Amérique (Lettre des Etats-Unis), par M. Othon Geopp.

4<sup>o</sup> Missions politiques et militaires : Les morts de Sikasso, par Ned Noll.

5<sup>o</sup> Aux pays inconnus : Explorations danoisses dans les terres arctiques. — Comment atteindre le Pôle ? Opinion de Nansen.

6<sup>o</sup> A travers la nature : la phrase : Voir Naples et mourir.

7<sup>o</sup> Livres et Cartes.

8<sup>o</sup> Les revues étrangères : Les chemins de fer de l'Asie (Deutsche Rundschau für Géographie). — La création de voies ferrées dans le Sud-Ouest africain Allemand. Femmes missionnaires en Chine (Deutsche Kolonialzeitung).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

**LA FRANCE DE DEMAIN, 26, Rue de Grammont Gabriel Bonvalot :** Directeur. — Sommaire du n<sup>o</sup> du 15 Juin.

Programme de LA FRANCE DE DEMAIN, par Arthur Maillot.

Conférence de J. Lemaître et de G. Bonvalot, à la Sorbonne.

Discours de M. J. Lemaître.

Discours de M. G. Bonvalot.

Enquête sur la Réforme de l'Éducation, par Arthur Maillot. (Réponse de MM. Debury et Demolins.)

Variétés. — Remarques sur les Avantages et Désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par le Chevalier John Nichols.

La France extérieure. — Bulletin du Comité Duplex.

Nécrologie.

Huit vues de Tunisie.

**VIENT DE PARAITRE  
NOUVEAU COURS DE MORALE**

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

**COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN**

**L'Enseignement Moral à l'École primaire**

par **F. VIALA**, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prin<sup>e</sup>

Livre de morale pratique et de lecture courante

1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

**CONDITIONS DE VENTE :**

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la **MODE ILLUSTRÉE**

au capital de 700.000 francs

Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

**LA**

**MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4<sup>o</sup>

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages.

Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hubert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

**J. VALDIGUIÉ**

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.

7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc.

Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouvelles photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

**50 DATES HISTORIQUES**

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie,

puisqu'ils résumant la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n<sup>o</sup> 1 : 5 francs.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**HOTEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS**

à Vic-sur-Cère (Cantal)

ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre de chaque année

L'hôtel est au milieu d'un parc clos et boisé de cinq hectares, à côté d'une forêt.

Altitude : 750 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A cinq minutes à pied de la station de Vic-sur-Cère. — Omnibus à tous les trains.

Voisin de l'établissement hydrothérapique et de la source minérale.

Voisin d'un casino avec troupe d'opérette et de comédie jouant pendant la saison.

Éclairage électrique dans toutes les chambres.

Grande salle à manger de 100 couverts. — Restaurant. — Billard. — Grande véranda fermée, de 40 mètres de longueur.

Distribution à tous les étages d'eau potable reconnue de pureté exceptionnelle par l'Institut Pasteur.

55 chambres à un et deux lits.

Balcons. — Belle vue sur la vallée de la Cère et sur la montagne.

Jeu de law-tennis.

Bains dans l'hôtel.

Boîte aux lettres dans l'hôtel.

Télégraphe à la station et à la ville.

Location de voitures pour excursion.

La ville de Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton, compte 1,700 habitants. — Église.

**Chemin de fer d'Orléans**

Transport à demi-tarif des **OUVRIERS**

**AGRICOLÉS** allant faire la moisson

en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1898, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3<sup>e</sup> classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ;

Anneau à Etampes ; Orléans à Tours ;

Orléans à Châteauroux ; Orléans à Malesherbes ;

Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ;

Tours à Vierzon ; Tours à Châteauroux ;

Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilom. au minimum (soit 200 kilom. aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

**MANDELLI, Cahors**

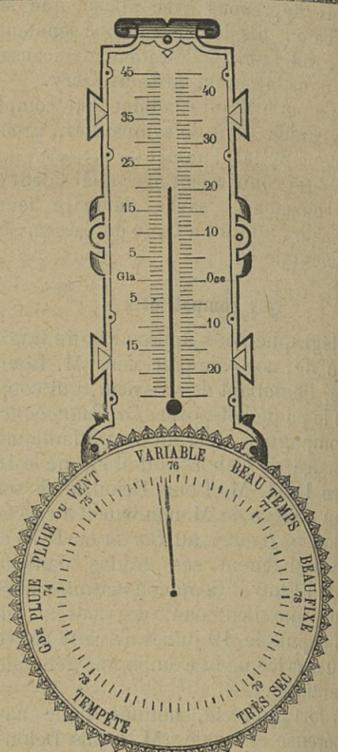
Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.

**LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :**

- Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.



**Baro-Thermomètre.**

Température minima du jour : 11.9  
Id. maxima de la veille : 25.9  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
MEME DES Plaies d'Ulcères variqueux dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>o</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR, Médecin, ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

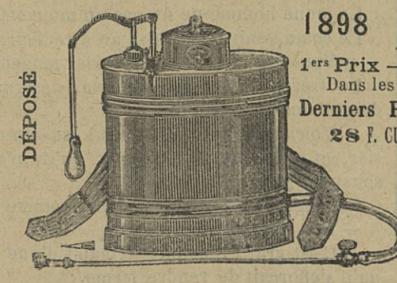
**A LOUER**

Le local de la **Buvette bordelaise**, s'a dresser à Madame Combebias, rue de la Liberté, 23.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.



**1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>ers</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 P. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 P. CUIVRE ROUGE

**F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant**

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de prière de se faire inscrire au plus tôt